

# Projet pédagogique

« Les loisirs au service de l'éducation »

**Année 2022-2025**

Accueil de Loisirs Péri et Extra-scolaire  
« ALP » et « ALE »

**L'accueil de Loisirs**  
**3-11 ans**



**L'Espace ADOS**  
**12-17 ans**



CCAS - Pôle Jeunesse  
70 Grand'rue - 3290 Servian

**Tél : 04.67.39.74.13**

centre.loisirs@ccas-servan.fr ou espace.ados@ccas-servian.fr

## Sommaire

Préambule.....	5
I/ Le projet pédagogique : Qu'es aquò ? .....	5
II/ Le cadre réglementaire.....	6
2.1 Les différents Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	
2.2 Les taux d'encadrement	
III/ Organigramme du pôle jeunesse .....	7
IV/ L'accueil de loisirs SERVI'ENfance (3-11 ans) .....	8-12
4.1 Missions de l'équipe d'animation	
4.2 Les locaux	
4.3 Le public et ses grandes caractéristiques	
4.4 Les partenaires	
V/ L'organisation de l'accueil de loisirs (3-11 ans) .....	13-15
5.1 Horaires et capacité d'accueil	
5.2 Modalités d'inscription, d'annulation et tarifs	
5.3 Journée type	
VI/ L'Espace Ados (12-17 ans).....	16-19
6.1 Contexte général	
6.2 Les locaux	
6.3 Le public et ses grandes caractéristiques	
6.4 L'équipe d'animation et ses missions	
6.5 Les partenaires	
VII/ L'organisation de l'Espace Ados (12-17 ans) .....	20-22
7.1 Horaires et capacité d'accueil	
7.2 Modalités d'inscription, d'annulation et tarifs	
7.3 Journée type	
VIII/ Objectifs généraux/intermédiaires/opérationnels .....	23-24
IX/ Négociable et non négociable .....	25-26
X/ L'Évaluation .....	27

## Préambule

Depuis de nombreuses années, la municipalité de Servian, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale « CCAS », s'est engagée dans une politique volontariste en faveur de l'enfance et la jeunesse.

On peut parler de spécificité dans la mesure où le C.C.A.S possède un Pôle Jeunesse. Celui-ci regroupe :

- un Accueil de Loisirs Sans Hébergement « ALSH » destinés aux enfants de 3 à 11 ans
- un Espace Ados destiné aux ados-naissants, adolescents et adultes de 12 à 17 ans
- un Relais Information Jeunesse « RIJ » accompagnant les 12-25 ans dans leurs projets.

Aujourd'hui, vous avez choisi ou vous envisagez de confier votre enfant ou votre adolescent à notre équipe pédagogique et nous vous remercions par avance de la confiance que vous voudrez bien nous accorder.

Notre ambition est double :

☞ Permettre à votre enfant ou adolescent des temps de loisirs de qualité construits dans le respect de chacun. Autrement dit « **d'accompagner l'enfant et l'adolescent dans l'exercice de sa citoyenneté** ».

Ainsi, il découvrira et vivra chaque jour le sens du partage, le sens des responsabilités, la joie et l'amitié, dans une atmosphère sécurisante et chaleureuse.

☞ Il nous semble fondamental de développer l'autonomie et la responsabilité des jeunes. Effectuer des choix et assumer leurs conséquences revient à « **les encourager à devenir acteurs et scénaristes de leurs vacances** ».

## I/ Le projet pédagogique : Qu'es aquò?

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs accueillis. Il permet de donner un sens aux activités proposées.

Il met en œuvre les intentions du PEDT « *Projet Educatif De Territoire* », et du *Projet Educatif du CCAS « Centre Communal d'Action Sociale »* c'est-à-dire la politique éducative/jeunesse de la ville de Servian.

Bien que nous ayons des intentions éducatives, il ne faut pas oublier que les enfants sont en vacances. Il est donc indispensable de leur permettre de décompresser, tout en gardant à l'esprit les valeurs fondamentales de notre société : le respect, la laïcité, la tolérance et l'acceptation de la différence...

Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et attentes, c'est ainsi que nous progresserons ensemble.

## II/ Le cadre réglementaire

### 2.1/ Les différents accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

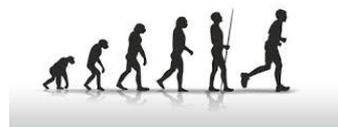
La réforme des rythmes scolaires n'en finit pas de se modifier, par effet boule de neige : la réglementation des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) déclarée auprès des services départementales à la jeunesse à l'engagement et aux sports (SDJES) s'adapte et se réorganise.

La définition des accueils de loisirs se voit modifier suite à la publication au *Journal officiel* du 5 novembre 2017 du décret n° 2014-1320. Ce décret définit l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement en péri ou extrascolaire.

L'***Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP)*** est l'accueil collectif qui se déroule les jours où il y a école. Pour ALSH SERVI'ENfance (3-11ans), il s'agit des mercredis après-midi. Pour l'Espace Ados (12-17 ans), cet accueil correspond aux soirées des vendredis de 18h à 22h.

L'***Accueil de Loisirs Extrascolaire (ALE)*** est l'accueil collectif qui se déroule les jours où il n'y a pas d'école. Il s'agit donc de toutes les vacances scolaires de la zone C.

De plus, depuis septembre 2019, le Centre de Loisirs SERVI'ENfance, s'inscrit de manière qualitative dans le plan mercredi <https://www.education.gouv.fr/cid131930/plan-mercredi-une-ambition-educative-pour-tous-les-enfants.html> en s'intégrant dans le Projet Educatif de Territoire (P.E.D.T) de la commune de Servian, afin de développer le partenariat local.



### 2.2/ Les taux d'encadrement

Les taux d'encadrement à savoir le nombre d'animateurs minimum par enfant sont déterminés par les services départementaux à la jeunesse à l'engagement et aux sports (SDJES) et les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Celui-ci varie selon le dispositif dans lequel s'inscrit l'accueil de loisirs.

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
<b>ALP -5h d'ouverture</b> Concerne les vendredis soir de l'Espace Ados		1 animateur pour 18 enfants
<b>Les mercredis (ALP)</b>	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 14 enfants
<b>Les vacances (ALE)</b>	1 animateur pour 8 enfants	1 animateur pour 12 enfants
<b>Les sorties baignade</b>	1 animateur pour 5 enfants	1 animateur pour 8 enfants

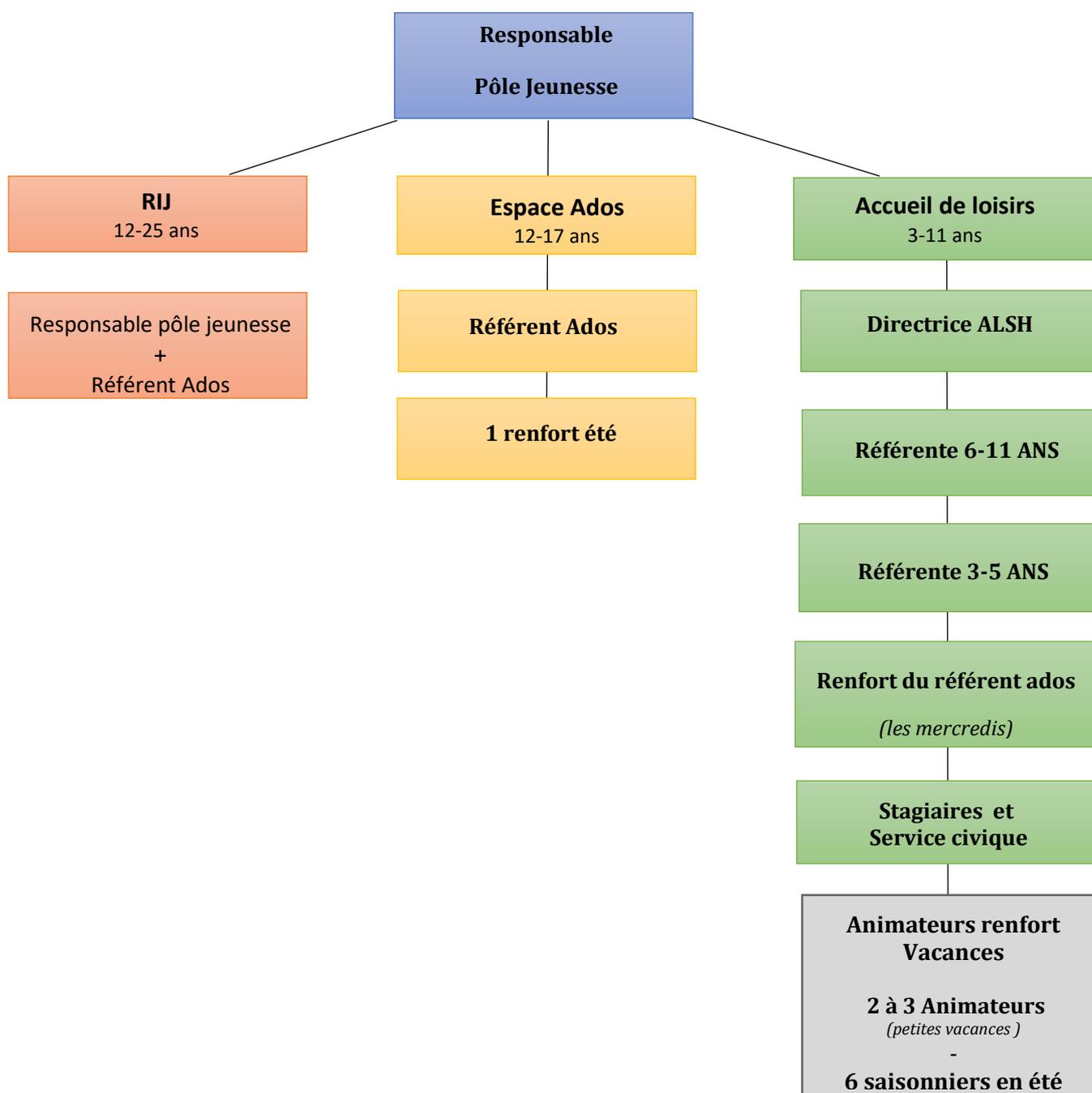
### III/ Organigramme du pôle jeunesse

Le pôle jeunesse est sous la responsabilité d'une cheffe de service, Mme CHELLY Sabrina.

Sur le terrain, **l'équipe permanente du pôle jeunesse** se compose d'une directrice, d'une animatrice référente des 3-5 ans et d'une animatrice référente 6-11 ans pour l'accueil de loisirs.

L'Espace Ados fonctionne grâce à un référent ados. Ce dernier intervient les mercredis dans l'accueil de loisirs pour prendre en charge les 9-11 ans et ainsi faire la passation en douceur entre les deux structures.

En temps d'accueil des mercredis et vacances, l'équipe est renforcée par des animateurs. Des saisonniers diplômés, des stagiaires et des bénévoles peuvent également accroître en cours d'année l'équipe d'animation.



## IV/ L'accueil de loisirs SERVI'Enfance (3-11 ans)

### 4.1/ Missions de l'équipe d'animation

*La directrice de l'accueil de loisirs a pour missions :*

- ◊ La responsabilité du fonctionnement et de l'organisation de la structure ;
- ◊ Le respect de la réglementation en vigueur ;
- ◊ Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants ;
- ◊ L'animation et l'encadrement de l'équipe ;
- ◊ L'organisation interne : appel et pointage, détailler les fiches sanitaires pour un meilleur suivi, la gestion des animateurs...
- ◊ La gestion matérielle et une partie de la gestion administrative ;
- ◊ Les relations avec les différents partenaires ;
- ◊ Les relations avec les familles ;
- ◊ La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires ;
- ◊ Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et veille à ce qu'il soit respecté ;
- ◊ De rendre compte à sa hiérarchie.

*La directrice est à l'écoute des animateurs et stagiaires, sur des temps formels ou informels, pour partager les ressentis concernant la pratique d'animations ou pour toute autre demande. Les réunions se veulent être des moments d'échanges et de critiques (positives ou négatives), permettant aux animateurs et aux directeurs d'évaluer leurs méthodes de travail et de les remettre en question si nécessaire.*

*Les animateurs, quant à eux, ont pour missions :*

- ◊ L'accueil des enfants ;
- ◊ De garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant ;
- ◊ L'application des règles de vie ;
- ◊ De veiller aux règles d'hygiène ;
- ◊ De faire respecter les lieux et le matériel ;
- ◊ La connaissance des particularités de chaque enfant (PAI, peur, phobies...) ;
- ◊ L'animation des différents moments de la journée en prenant en compte le rythme de l'enfant ;
- ◊ La préparation des activités et leurs mises en place ;
- ◊ De mettre en œuvre le projet pédagogique ainsi que les projets d'activités définis en équipe ;
- ◊ De favoriser le lien entre l'équipe pédagogique et les familles ;
- ◊ De participer aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan
- ◊ De rendre compte à leur hiérarchie

L'équipe d'animation de l'ALSH 3-11 ans est joignable par téléphone au **07 84 37 23 50** ou par mail à **alsh@ccas-servian.fr**, aucune inscription ou annulation ne pourra se faire par téléphone.

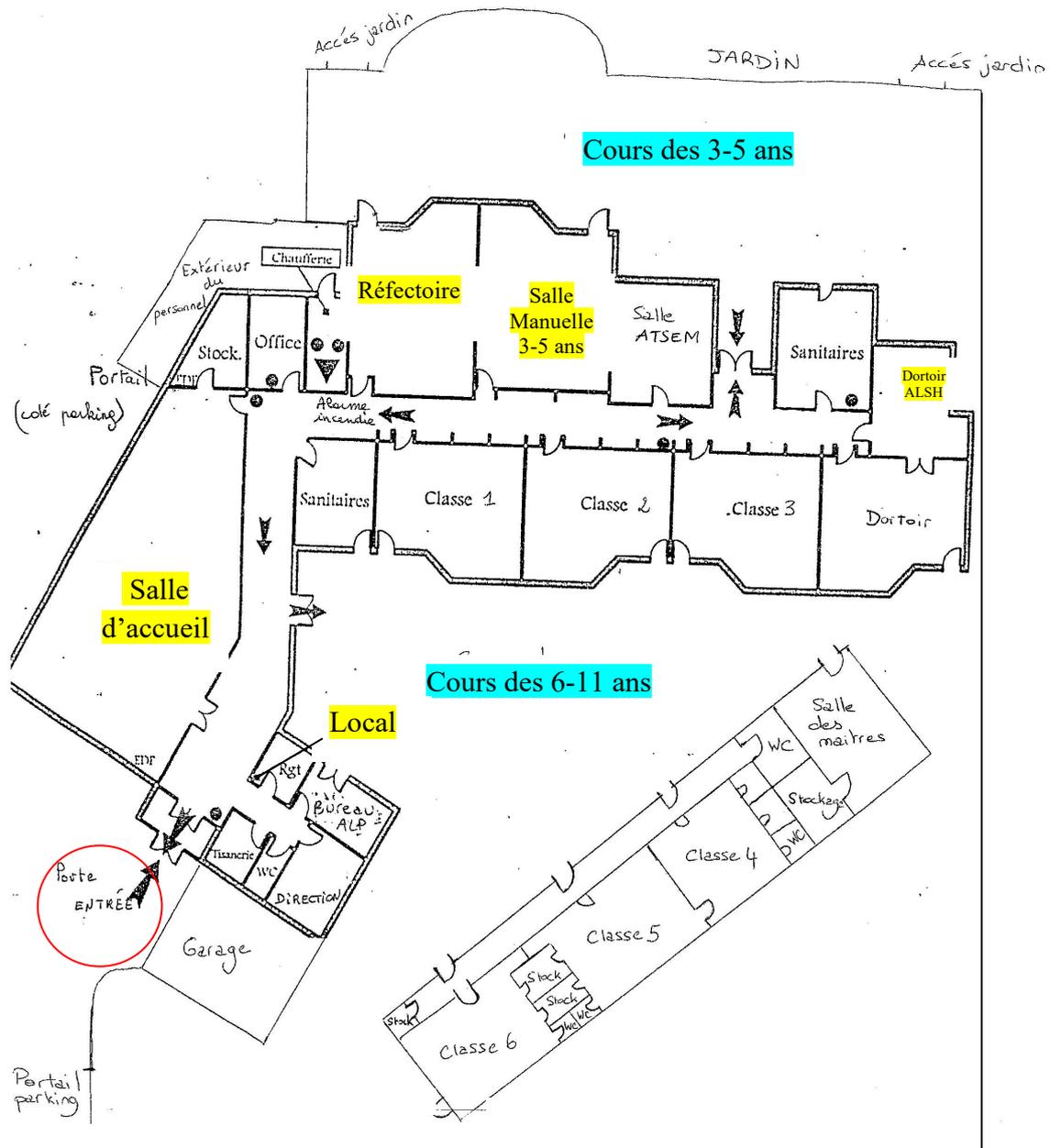


## 4.2/ Les locaux

Les activités de l'accueil de loisirs se déroulent dans les locaux de l'école maternelle Jean Moulin située au 2 passage Jean Moulin à Servian.

L'accueil de loisirs dispose : d'une salle d'accueil polyvalente, une salle d'activité manuelle exclusivement réservée aux plus petits les 3-5 ans, un réfectoire, une salle-dortoir, deux cours extérieurs et un local de rangement de 4m<sup>2</sup>.

La proximité de la piscine, d'un petit parc, du gymnase et d'un terrain de foot en font un emplacement idéal. De plus, nous avons à disposition dans un périmètre restreint : mer, rivière, montagne et forêt.



### 4.3/ Le public et ses grandes caractéristiques

L'accueil de loisirs SERVI'ENfance est destiné aux enfants de **3 à 11 ans** (la limite étant l'anniversaire des 12 ans). Afin de respecter le rythme de chacun, les enfants sont accueillis en deux secteurs : les 3-5 ans pour la maternelle et les 6-11 ans pour l'élémentaire. La priorité est donnée aux Serviannais.

L'accueil d'enfants porteurs de handicaps est possible. Au préalable, des temps d'échanges seront mis en place entre les parents et l'équipe d'encadrants afin de répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille. Il convient de respecter au mieux l'intérêt de l'enfant porteur d'handicap et celui des autres enfants accueillis.

Caractéristiques des 3-5 ans	
Développement physiologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance importante et rapide</li> <li>▪ Se fatigue rapidement, mais récupère vite</li> <li>▪ L'instabilité diminue et la concentration augmente</li> <li>▪ Développement des sens</li> <li>▪ Développement du langage et de la pensée</li> </ul> <p><i>Besoin de se dépenser et d'explorer</i>  <i>Besoin de dormir et de se reposer</i>  <i>Besoin d'alternance entre activités physiques et activités calmes</i></p>
Développement cognitif/intellectuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grande curiosité</li> <li>▪ Acquisition des notions temporelles</li> <li>▪ Acquisition du langage et de son vocabulaire</li> <li>▪ Développement de l'imaginaire</li> <li>▪ Vers 5 ans meilleure interpénétration entre l'imaginaire et le réel</li> <li>▪ Goût pour le merveilleux et le magique</li> </ul> <p><i>Besoin de savoir : pourquoi ? qui ? quoi ? ...</i></p>
Développement affectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Problème de séparation avec la mère</li> <li>▪ Égocentrisme affectif</li> <li>▪ Complexe de Caïn (jalousie entre frère et/ou sœur)</li> <li>▪ S'assure/recherche l'approbation des adultes</li> <li>▪ Complexe d'Œdipe (repousse le parent du même sexe et est attiré par l'autre)</li> <li>▪ Affirmation de soi et crise d'opposition (période du non !)</li> </ul> <p><i>Besoin de sécurité affective</i>  <i>Besoin de stabilité (points de repères temporels, spatiaux familiaux, ...)</i></p>
Développement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Phase de présocialisation (Tendance à aller vers l'autre)</li> <li>▪ Commence à appréhender le concept de partage</li> <li>▪ Période de la morale « hétéronome », l'enfant s'y soumet sans esprit critique possible.</li> <li>▪ Prise de conscience de sa différence sexuelle, peu de pudeur</li> <li>▪ Développement de sa pensée</li> <li>▪ Développement du langage verbal</li> </ul> <p><i>Besoin de justice</i>  <i>Besoin d'être seul par moment (de s'isoler)</i></p>

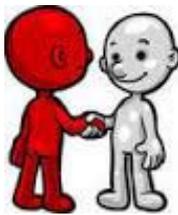
Caractéristiques des 6-11 ans	
Développement physiologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance rapide</li> <li>▪ Développement de l'agilité et du sens de l'équilibre</li> <li>▪ de moins en moins égocentrique</li> <li>▪ Décalage garçons/filles (prépuberté chez les filles)</li> <li>▪ Vif intérêt des garçons pour l'activité physique, plus compétitif.</li> <li>▪ Se fatiguent vite et récupèrent vite</li> <li>▪ Toujours dans l'imaginaire, mais plus de rapport à la réalité</li> </ul> <p><i>Besoin de beaucoup se dépenser, mais aussi de se reposer</i></p>
Développement cognitif/intellectuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capable de comprendre et respecter les tours de parole dans une conversation à plusieurs personnes</li> <li>▪ Elabore dans sa tête des objets avant de les créer</li> <li>▪ fait preuve d'autocritique</li> <li>▪ Curieux, s'intéresse à tout, en recherche de savoir</li> <li>▪ Perçoit le sarcasme et l'ironie comme étant drôles.</li> <li>▪ Revendique une certaine autonomie, mais a besoin du cadre de l'adulte</li> <li>▪ Fort intérêt pour les (NTIC)Nouvelles Techniques de l'Information et la Communication (smartphone, tablette, internet...)</li> </ul> <p><i>Besoin d'explorer et de manipuler</i> <i>Besoin de prendre des responsabilités et des initiatives</i></p>
Développement affectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Importance du leader</li> <li>▪ La personnalité s'affirme</li> <li>▪ Capable de différencier plusieurs émotions semblables (déception et tristesse, joie et fierté, colère et jalousie...) et de mieux les contrôler.</li> <li>▪ Peut réagir avec excès, autant aux réussites qu'aux échecs</li> <li>▪ comprends la notion du bien et du mal</li> <li>▪ Intérêt accru pour des personnes connues (idole)</li> <li>▪ Condamne la délation, la tricherie, le mensonge</li> <li>▪ Persévérance pour atteindre ses objectifs</li> </ul> <p><i>Besoin de justice, d'initiative et d'indépendance relative</i> <i>Besoin d'une atmosphère sécurisante et affectueuse</i></p>
Développement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Période importante pour le développement de l'estime de soi</li> <li>▪ A davantage conscience du monde qui l'entoure</li> <li>▪ Capable d'empathie envers les autres.</li> <li>▪ Début de la ségrégation, intérêt pour les amis de même sexe.</li> <li>▪ Importance grandissante du groupe, ou de la bande et du meilleur ami</li> <li>▪ apprend à travailler en équipe</li> <li>▪ Le goût de la compétition apparaît</li> <li>▪ Soif d'action et d'expériences</li> <li>▪ A partir de 9 ans : plus autonome et moins dépendant de l'adulte</li> <li>▪ Les parents ne sont plus les seules références</li> <li>▪ Sens des responsabilités</li> </ul> <p><i>Besoin d'une vie de groupe, les expériences du groupe sont capitales</i> <i>Besoin de compagnie de ses pairs, le groupe devient source de valorisation</i></p>

#### 4.4/ Les partenaires

Sans que cette liste soit une liste exhaustive, voici nos principaux partenaires.

- La CAF (Caisses d'Allocations Familiales)
- La SDJES (Service départementale à la jeunesse et à l'engagement aux sports)
- Le Conseil Général
- Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- L'ODSH (Office Départemental des Sports de l'Hérault)
- Les clubs sportifs locaux
- La MJC de Béziers et de Servian (Maison des Jeunes et de la Culture)
- Les A.L.S.H. des villages environnants.
- L'EHPAD l'Ensoleilhada de Servian
- Les Services de la Ville de Servian : le Service Environnement, le service des fêtes, les services techniques,...
- Diverses associations: Parents Enfants du Bonheur (PEB), Association Bellisina, Mosaïque 2000 , Point d'Appui,...

Rappelons que nous sommes sans cesse à la recherche de nouveaux partenaires afin de nous tourner vers de nouveaux horizons.



## V/ L'organisation de l'accueil de loisirs (3-11 ans)

L'accueil de loisirs SERVI'ENfance diffuse deux programmes d'activités ; celui des 3-5 ans et celui des 6-11 ans. Cela n'empêche pas que les différents secteurs peuvent être amenés à collaborer ou s'amuser ensemble dans le but de construire une passerelle entre les âges et développer l'entraide.

L'équipe d'animation est particulièrement vigilante aux signes de fatigue. Il est important d'adapter l'intensité des activités au rythme individuel des enfants.

Quel que soit l'âge de l'enfant, un moment de temps calme, même court, est nécessaire, voire bénéfique, après le repas. C'est pour cela qu'une sieste est proposée aux plus petits et un temps où l'on privilégie les activités calmes (lecture, dessin, musique relaxante...) aux plus grands.

### 5.1/ Horaires et capacité d'accueil

L'accueil de loisirs SERVI'ENfance est ouvert de **7h30 à 18h30**, avec des arrivées et des départs échelonnés. Les demi-journées font l'objet de plages horaires précises.

LE MATIN	L'APRÈS-MIDI
L'accueil: <b>7h30</b> - 9h30	L'accueil: <b>13h30</b> - 14h00
Le départ: 12h00 - <b>12h15</b>	Le départ: 17h00- <b>18h30</b>

Les horaires d'accueil et de départ doivent être impérativement respectés (si exception il y a, elle devra être justifiée après accord de la direction).



**Les enfants devront obligatoirement être accompagnés jusqu'à la porte de l'accueil de loisirs où ils seront pris en charge par l'équipe d'animation.**

L'accueil de loisirs **EST FERME** : les 2 dernières semaines du mois d'août et une semaine aux vacances de Noël.

La capacité d'accueil maximum d'enfant est déterminée en fonction des locaux, celle-ci est consignée dans le registre de sécurité de l'établissement. A Servian, afin de répondre à un réel besoin des familles et démontrer une volonté politique forte de la jeunesse, elle s'articule de la façon suivante :

Capacité maximum	3-5 ans	6-11 ans	Total
Les mercredis	20	28	<b>48</b>
Les petites vacances	24	24	<b>48</b>
Les vacances d'été	32	48	<b>80</b>

## 5.2/ Modalités d'inscription, d'annulation et tarifs

### ☛ Les inscriptions

Les inscriptions sont obligatoires et commencent 3 semaines avant les vacances pour la période des vacances (voir calendrier prévisionnel). Les mercredis hors vacances sont ouverts à l'année de septembre à juillet. Vous pouvez inscrire vos enfants à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

**Les réservations des mercredis et des vacances se feront au plus tard  
le mardi minuit de la semaine précédente.**

**Il est interdit d'inscrire les enfants uniquement pour les sorties, (1 sortie= forcément 1 journée d'inscription supplémentaire) dans le cas contraire votre réservation sera annulée.**

Les inscriptions se font via le portail famille « Inoé ». Pour les familles ne disposant pas de connexion internet ou de carte bancaire de paiement, les inscriptions et encaissements pourront se faire sur site par la directrice de l'accueil de loisirs ou la responsable du pôle jeunesse.

Un cyber espace est mise à votre disposition gratuitement au Relais Information Jeunesse (RIJ) au Campotel, route de la Roque en face de la piscine de Servian.



Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la mairie (onglet solidarité), au CCAS, sur votre espace famille Inoé ou encore auprès des animateurs à l'accueil de loisirs.

Pour toute inscription, vous devez remplir un dossier d'inscription (en format papier) composé :

☞ d'une fiche d'inscription + une fiche sanitaire

☞ et d'une adhésion annuelle de 10 euros par enfant pour les 3-11 ans (facturation en ligne)

Afin de valider votre dossier, il vous sera également demandé de présenter (pas de photocopie)

- le carnet de santé de l'enfant
- le justificatif de votre Quotient Familial
- une facture permettant de justifier votre adresse serviannaise (type électricité, gaz ...)
- et le cas échéant nous transmettre un PAI si votre enfant est concerné

Les dossiers d'inscriptions tout comme l'adhésion sont valables une année,  
du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août.

Les enfants dont les dossiers sont incomplets ne pourront pas être accueillis à l'accueil de loisirs

**Pour les vacances d'été, la demande de garde des familles augmente considérablement. Par conséquent, une priorité sera faite aux inscriptions à la semaine complète. Celle-ci s'organisera un jour avant l'ouverture des inscriptions.**

#### ☛ Les annulations

Les annulations sont acceptées uniquement pour les mercredis sous condition qu'elles soient communiquées 8 JOURS à l'avance (mardi minuit dernier, délai). Elles devront se faire directement sur le portail famille Inoé.

Les absences pour maladie sont à signaler à l'équipe d'animation dans les 48h et justifiée par un certificat médical ou une ordonnance médicale dans les 3 jours.

Lors d'une absence donnant droit à un avoir, le repas du 1er jour vous sera décompté soit 4,15 euros.

#### ☛ Les tarifs

Une tarification modulée a été mise en place selon le quotient familial et votre commune d'habitation. Le paiement des activités se fait à l'inscription.

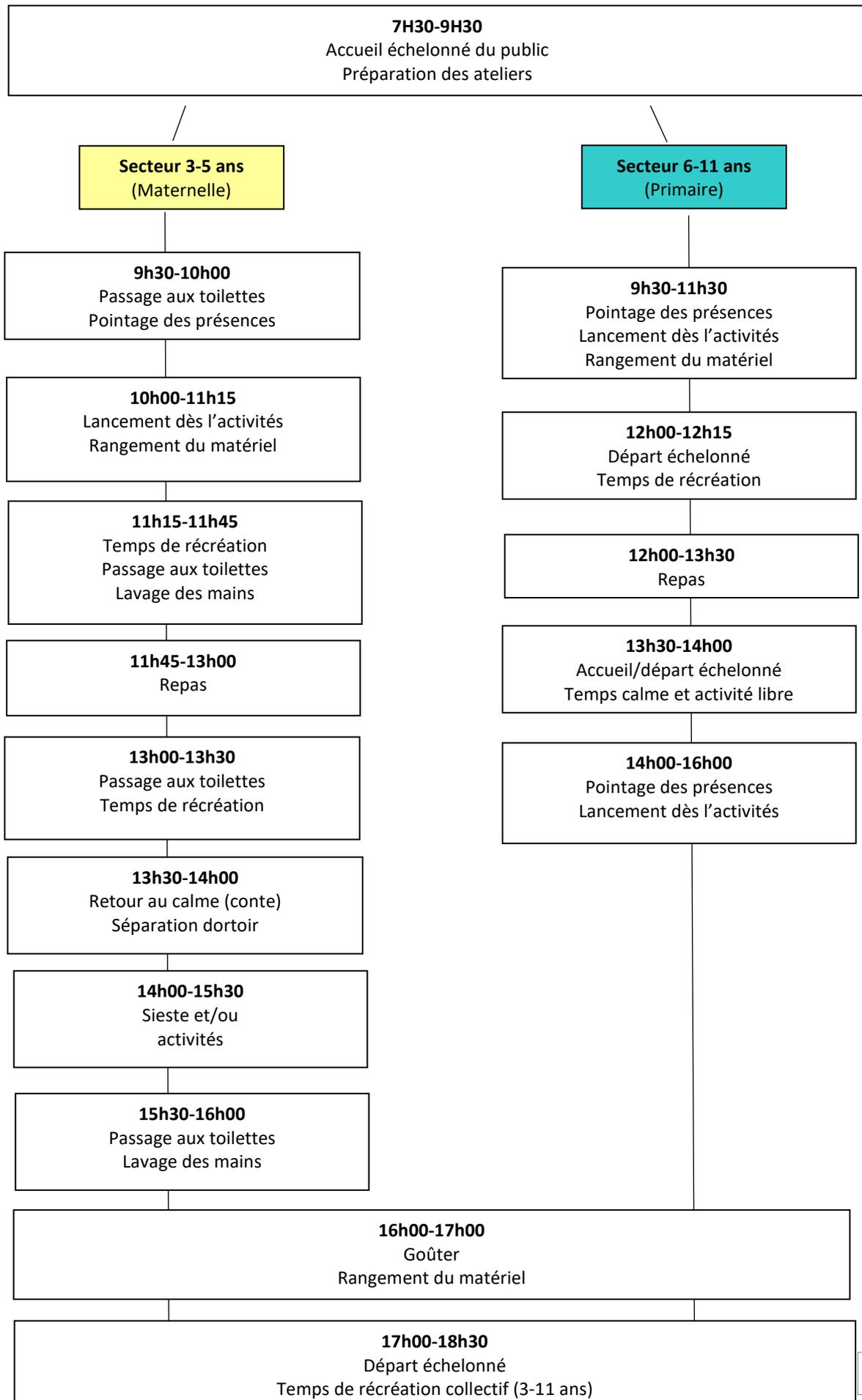
Tranches de quotient familial	Tarifs servannais					
	Journée		1/2 journée + Repas		1/2 journée sans repas	
	Avec MSA	Avec CAF	Avec MSA	Avec CAF	Avec MSA	Avec CAF
QF < ou = à 370€	11€	6.40€	9.15€	6.85€	5€	2.70€
QF de 371€ à 800€	12€	7.40€	10.15€	7.85€	6€	3.70€
QF de 801€ à 1200€	12€		10.15€		6€	
QF > ou = à 1201€	13€		10.65€		6.50€	
Tranches de quotient familial	Tarifs autres communes					
	Journée		1/2 journée + Repas		1/2 journée sans repas	
	Avec MSA	Avec CAF	Avec MSA	Avec CAF	Avec MSA	Avec CAF
QF < ou = à 370€	13€	8.40€	10.65€	8.35€	6.50€	4.20€
QF de 371€ à 800€	14€	9.40€	11.15€	8.85€	7€	4.70€
QF de 801€ à 1200€	14€		11.15€		7€	
QF > ou = à 1201€	15€		11.65€		7.50€	

Les sorties engendrent une participation supplémentaire des familles comprise entre 1,50 € et 5 € selon le coût de l'activité. Les tarifs à la journée incluent le repas et le goûter de l'après-midi. Les inscriptions de l'après-midi bénéficient également du goûter.

Lors des sorties à la journée, le pique-nique et le goûter seront sortis du sac de l'enfant. Ils sont à la charge des familles.

## 5.3/ Journée Type

## Journée type à l'accueil de loisirs



Pendant les temps libres, les enfants sont toujours sous la surveillance des animateurs. Des jeux et des activités leur sont proposés, ils peuvent également aller dans la cour avec du matériel pédagogique, jouer à des jeux de société ou se relaxer sur des tapis avec un livre ou un camarade.



## VI/ L'Espace Ados (12-17 ans)

### 6.1/ Contexte général

Au fil des ans, les politiques « jeunesse » se sont institutionnalisées. Aujourd'hui, les enfants et les familles peuvent accéder à un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à proximité de leur domicile.

Pour autant, ces avancées masquent l'inadaptation des ALSH classique et la faiblesse de l'offre spécifique à destination des mineurs de 12 à 17 ans. A l'entrée au collège, les 11-12 ans se désintéressent de l' ALSH. Les accueils d'ados sont peu développés faute notamment de dispositif financier approprié. Les acteurs jeunesse perdent le contact avec les ados, notamment ceux les plus en difficultés.

En réponse à ces préoccupations, la ville de Servian se dota d'un Espace Jeunesse qui vu le jour en 2009. Après avoir posé les bases d'un fonctionnement axé sur l'animation socioculturelle, il sera rebaptisé en 2013 « ESPACE ADOS ». Ce dispositif offre notamment une souplesse d'accueil, des activités en lien avec les attentes des jeunes et des actions centrées sur l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes.

### 6.2/ Les locaux

L'espace Ados se situe dans les chalets du Campotel, route de la Roque à Servian (en face de la piscine). Il est composé de deux pièces de vie : une salle d'activité avec un coin cuisine et une salle de jeu avec des canapés, un baby-foot, un rétroprojecteur et du matériel pédagogique. À proximité des chalets, les jeunes peuvent jouir d'infrastructures telles qu'un gymnase, d'un terrain de foot et de basket, d'un stade et d'une piscine municipale.



### 6.3/ Le public et ses grandes caractéristiques

L'espace Ados de Servian est ouvert aux jeunes âgés de 12 à 17 ans. Cette jeunesse à différents âges que nous pouvons segmenter en trois catégories : Les pré-adolescents ou les ados-naissants ; les adolescents et les adultes.

Caractéristiques des 12-17 ans	
Développement physiologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les pré-adolescents:</b> Début de la puberté : fatigue physique</li> <li>▪ <b>Les adolescents:</b> Fort développement de la musculature chez le garçon Achèvement de la différenciation morphologique filles/garçons</li> <li>▪ <b>Les adultes :</b> Finalisation de l'ossification du squelette</li> </ul>
Développement cognitif/intellectuel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les pré-adolescents:</b> Perfectionnement des acquis</li> <li>▪ <b>Les adolescents:</b> Nombreux questionnements</li> <li>▪ <b>Les adultes :</b> Régularisation des fonctions physiologiques Ralentissement neurologique</li> </ul>
Développement affectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les pré-adolescents:</b> Début de la recherche de sa personnalité Le corps et les émotions : à découvrir et à maîtriser Premiers flirts</li> <li>▪ <b>Les adolescents:</b> Crise d'identité : qui suis-je réellement et quel devra être mon rôle dans la société ? Relations amoureuses/sexuelles expérimentales Ma personnalité, mon style</li> <li>▪ <b>Les adultes :</b> Sexualité indépendante Recherche de la stabilité affective Mon projet de vie : l'insertion</li> </ul>
Développement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les pré-adolescents:</b> Changement de rythme de vie avec l'entrée au collège Distanciation professeur/élèves (par rapport aux relations maître/élève) Beaucoup de copains Premières sorties et soirées sans parents Le jeune est un explorateur</li> <li>▪ <b>Les adolescents:</b> Besoin d'indépendance (sans pouvoir l'assumer entièrement) Attrance pour le thème de la sexualité Conflits avec les parents Les copains d'abord : la bande Le jeune est un philosophe, un architecte</li> </ul>

Développement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les adolescents:</b> Réalisation de projets personnels Passage de la bande aux réseaux Majorité légale : le jeune devient responsable par la force des choses Projets sociaux : le couple, puis la famille Expériences professionnelles Le jeune est un promoteur</li> </ul>
Problématiques d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les pré-adolescents:</b> Les interrogations, les questions : vers quoi suis-je porté ? Rejeter le passé : mise en discussion du système de référence (parental et enseignant) Transformer le doute en questionnement</li> <li>▪ <b>Les adolescents:</b> Les hypothèses, les constructions : le sens de ma vie Besoin d'exemplarité, d'adultes référents</li> <li>▪ <b>Les adolescents :</b> L'action (individuelle et collective) : mon éthique Besoin d'être coacher, accompagner</li> </ul>
Mode d'expression	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les pré-adolescents:</b> Interrogation Contestation</li> <li>▪ <b>Les adolescents:</b> Critique, provocation Affirmation</li> <li>▪ <b>Les adolescents:</b> Négociation Synthèse</li> </ul>

La jeunesse n'existe vraiment que depuis les années 60, quand la scolarité se prolonge, que les jeunes se retrouvent entre eux et partagent une culture de pairs, qui leur est propre via des supports qui leur sont consacrés ». (Galland, O. (2010). *Les jeunes. La découverte*)

Dans un article du monde paru le 1<sup>er</sup> novembre 1960, le philosophe Étienne Borne écrit : « La jeunesse serait un âge moral et métaphysique, épris de justice opposé à toute résignation et non dénué de génie ».

Éric Erikson psychologue du XX<sup>e</sup> siècle et spécialiste dans le développement humain, explique que la jeunesse constitue une sorte de moratoire, « une phase de liberté faite d'une diversité d'expériences avant de s'installer dans la vie adulte ». (Gauthier, M., & Guillaume, J. F. (1999). *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde. Les Presses de l'Université Laval p147.*)

#### 5.4/ L'équipe d'animation et ses missions

L'espace Ados est sous la responsabilité de la cheffe de Pôle Jeunesse: Mme CHELLY Sabrina. La direction est confiée à un animateur/directeur diplômé d'un BPJEPS mention LTP. Un animateur saisonnier vient étoffer l'équipe pour les vacances d'été.

L'équipe d'animation de l'Espace Ados est joignable par téléphone au **06.24.75.81.34** ou par mail à **espace.ados@ccas-servian.fr**

#### Les missions de l'équipe Jeunesse :

- **Mission « d'accueil »** : Les animateurs jeunesse sont présents dans les locaux avec les jeunes. Le temps de l'accueil est un moment de rencontre, d'écoute et de dialogue. Les jeunes peuvent jouer, mettre en place des projets ou simplement se détendre.
- **Mission « de sensibilisation »** : Il est important avec notre public de maintenir en permanence un dialogue autour des sujets tel que l'actualité, les règles, les interdits, la santé, la sécurité routière, les conduites addictives, le respect, la citoyenneté et ceux dans une démarche éducative et de prévention.
- **Mission « socialisante »** : Elle s'exprime par la mise en place d'actions locales telles que l'organisation d'un loto ou encore la réhabilitation par le graffiti de locaux municipaux...). Ses activités permettront également la valorisation de leur travail au sein de leur collectivité. La mise en place de séjour permettra d'instaurer une relation durable avec les familles.
- **Mission « d'animation / projet »** : L'intervention auprès des jeunes s'organise autour d'activités et de projets qui sont le support d'un travail éducatif et d'un apprentissage des règles de vie en collectivité. **C'est pourquoi nous plaçons le jeune en tant qu'acteurs de son temps libre et non tant que simple consommateur de ses loisirs.**  
Les programmes sont toujours le fruit d'activités proposées par les jeunes lors des dernières vacances. Sont mis en place quelques activités de loisirs pur pour atteindre notre public et des activités de loisirs culturelles, sportives, culinaires, artistiques avec si possible, un lien avec les événements nationaux et régionaux.  
Une attention particulière est portée sur la mise en place d'une démarche conscientisée à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

#### 6.5/ Les partenaires

Les partenaires de l'Espace Ados répondent à des problématiques de loisirs, de citoyenneté, de découverte culturelle et artistique. Ils peuvent aussi répondre à des problématiques d'intégration professionnelle (orientation, stage, travail...).

Nous retrouvons les mêmes partenaires que l'ALSH (cité plus haut) mais aussi le Point Information Jeunesse et la Mission Locale d'Insertion de Béziers.

## VII/ L'organisation de l'Espace Ados (12-17 ans)

### 7.1/ Horaires et capacité d'accueil

L'Espace Ados est ouvert à l'année.

Pendant les vacances scolaires : **de 10h à 18h et de 13h30 à 22h lors des nocturnes\***

En période scolaire : **nocturne, 1 ou 2 vendredis par mois de 18h à 22h** (voir calendrier prévisionnel)

**\*Lors des nocturnes, les jeunes devront être récupérés par un adulte à l'Espace Ados entre 21h50 et 22h**

L'équipe d'animation se garde le droit de réadapter ces temps d'ouverture selon les besoins et les choix pédagogiques (sorties extérieurs, événements etc...). Auquel cas une information sera bien entendu transmise aux jeunes et aux familles.

L'Espace Ados **EST FERME** : les 2 dernières semaines du mois d'août et une semaine pendant les vacances de Noël.

La capacité d'accueil est définie de la manière suivante :

		<i>Capacité maximum</i>
En période scolaire (Vendredi soir)		<b>18 jeunes</b> pour 1 animateur
Les vacances		<b>12 jeunes</b> pour 1 animateur
En Sortie	En grand bus	<b>12 jeunes</b> pour 1 animateur
	En mini-bus	<b>8 jeunes</b> pour 1 mini-bus
En baignade		<b>8 jeunes</b> pour 1 animateur

### 7.2/ Modalités d'inscription/d'annulation et tarifs

#### ☛ Les inscriptions

L'Espace Ados fonctionne sur un modèle dit "ouvert", les jeunes peuvent venir et partir comme bon leur semble dans le créneau d'ouverture. Pour une raison de sécurité, toute sortie est définitive. Les jeunes ont la possibilité de manger sur place avec leur pique-nique.

Les inscriptions sont recommandées et se font par période. Chaque *vacance constitue une période*. Les inscriptions sont ouvertes 3 semaines avant les vacances via le portail famille « Inoé ». Pour les vendredis soir hors vacances, les jeunes peuvent venir en s'acquittant directement de la soirée auprès de l'animateur référent ou en s'inscrivant sur le portail famille.

Pour toute inscription, vous devez remplir un dossier d'inscription (en format papier) composé :

☞ d'une fiche d'inscription + d'une fiche sanitaire et

☞ vous acquitter d'une adhésion annuelle de 30 euros par enfant (facturation en ligne)

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la mairie, au CCAS, sur votre espace famille Inoé ou encore auprès des animateurs.

Afin de valider votre dossier, il vous sera également demandé de présenter (pas de photocopie)

- le carnet de santé de l'enfant
- le justificatif de votre Quotient Familial
- une facture permettant de justifier votre adresse (type électricité, gaz ...)
- et le cas échéant nous transmettre un PAI si votre enfant est concerné

L'accueil d'un jeune atteint de troubles de la santé ou en situation d'handicap relèvera d'une rencontre préalable entre la famille, l'animateur et la responsable du pôle jeunesse. Un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) sera alors mis en place pour s'assurer du bon déroulement de l'accueil.

Les dossiers d'inscriptions tout comme l'adhésion sont valables une année, **du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août**. Les enfants dont les dossiers sont incomplets ne pourront pas être accueillis à l'Espace Ados.

#### ☛ Les annulations

Les inscriptions aux vacances sont définitives. Les soirées des vendredis peuvent faire l'objet d'annulation sous condition qu'elles soient communiquées 3 jours à l'avance (jusqu'au mardi minuit).

#### ☛ Les tarifs

**Un tarif unique à la journée est fixé à 2 euros.** Lors des sorties ou des soirées, une participation supplémentaire comprise entre 1,50 € et 20 € sera demandée aux familles. Le paiement des activités se fait à l'inscription.

Les séjours feront l'objet d'une facturation spécifique qui vous sera communiqué au moment de son organisation et selon son coût.

Pour les familles ne disposant pas de connexion internet ou de carte bancaire de paiement, les inscriptions et encaissements pourront se faire auprès de l'animateur ados ou de la responsable du pôle jeunesse sur site.

Un cyber espace est à votre disposition gracieusement au Relais Information Jeunesse (RIJ), route de la Roque au Campotel en face de la piscine de Servian.



7.3/ Journée type

## Journée type de L'Espèce Ados (12-17 ans)

HORAIRES	TEMPS
10H00 – 10H45	<b>Accueil échelonné et temps informels</b> <i>Jeux libres, temps d'échange entre les jeunes et l'animateur, l'animateur et les parents et les jeunes entre eux</i>
10H45 – 12H00	<b>Temps d'activité</b>
12H00 – 13H00	<b>Préparation et Repas collectif</b>
13H00 – 13H45	<b>Temps libre</b>
13H45 – 17H00	<b>Temps d'activité et rangement</b>
17H00 – 18H00	<b>Départ échelonné et temps informels</b> <i>Jeux libres, temps d'échange entre les jeunes et l'animateur, l'animateur et les parents et les jeunes entre eux</i>



\*Selon le protocole sanitaire en vigueur

## VIII/ Objectifs généraux, intermédiaires, opérationnels

L'accueil de Loisirs SERVI'Enfance et l'Espace Ados de la ville de Servian visent à accompagner et à guider les enfants, les préadolescents, les adolescents et les adultes dans « leurs apprentissages » de la vie en société ; **afin qu'ils deviennent des citoyens actifs, responsables, autonomes.** Pour cela le travail s'articule autour de 6 grands axes.

### Axe 1 : Développer l'autonomie et la responsabilité

#### Favoriser l'implication des jeunes lors de la vie quotidienne en centre et lors des séjours

- Avoir élaboré des règles de vie en commun
- Avoir expliqué et montré les techniques pour une bonne réalisation des tâches de vie quotidienne (respect des normes H.A.C.C.P, produits à utiliser pour le nettoyage, les bons gestes à effectuer...)

#### Inciter les jeunes à organiser leurs temps de loisirs

- Avoir appris aux jeunes à prévoir le matériel nécessaire à l'activité
- Avoir proposé des temps d'activités où l'ensemble des jeunes est décisionnaire du contenu

### Axe 2 : Accompagner l'enfant et l'adolescent dans l'exercice de leur citoyenneté

#### Expliquer aux jeunes les choix, les consignes et les décisions prises.

- Avoir justifié et expliqué la motivation de certaines décisions
- Avoir expliqué, le rapport entre les activités et les objectifs pédagogiques
- Préciser les consignes et règles de sécurité qui incombent à chaque activité

#### Favoriser le vivre ensemble et l'acceptation d'autrui

- Avoir établi un climat de respect, de tolérance et d'équité entre les jeunes
- Être intervenu face à tout comportement irrespectueux entre jeunes et envers les animateurs.
- Avoir amené les jeunes à prendre conscience de leurs droits et devoirs

#### Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement et les initier au développement durable

- Éduquer les jeunes au tri des déchets
- Découvrir la biodiversité des différents lieux visités
- Avoir éduqué au respect de l'environnement et limiter son empreinte écologique

### Axe 3 : Les aider à s'épanouir par la découverte « d'horizons nouveaux »

#### Faire découvrir de nouvelles activités

- Avoir proposé des activités nouvelles
- Avoir fait découvrir aux jeunes de nouveaux lieux
- Avoir mis en place des activités que les jeunes n'ont pas l'habitude de pratiquer

#### Attiser leur curiosité sur ce qui les entoure : sports, biodiversité, nature...

- Proposer des activités de natures variées (sportives, culturelles, manuelles...)
- Sensibiliser les jeunes aux spécificités qui caractérisent notre environnement
- Savoir répondre au questionnement des jeunes

#### Axe 4 : Encourager toutes démarches de socialisation

##### Développer l'entraide et la coopération

- Avoir créé des groupes hétérogènes (vie quotidienne, jeux, ...)
- Avoir laissé les jeunes s'entraider plutôt qu'intervenir soi-même
- Avoir développé des temps intergénérationnels

##### Favoriser l'intégration de chaque individu au sein des accueils

- Avoir pris en compte les particularités de chacun
- \*Avoir mis en place de temps calmes et de repos pour les 3/11 ans
- Avoir proposé des activités favorisant les échanges
- Avoir valorisé les compétences de chaque jeune
- Avoir prévu des temps d'animation/d'échange commun avec les primaires et les ados

*\*Le temps de repos est indispensable à la récupération physique et nerveuse. L'animateur joue un rôle important : il doit observer, écouter et animer ce temps en proposant : un coin lecture, un espace de jeux de société, jeux calmes, la mise à disposition de coloriage, perles, dessins, un temps de relaxation ou autres animations, des petits ateliers calmes et rapides, musique douce, snoezelen...*

#### Axe 5 : Valoriser les liens intergénérationnels

##### Développer la solidarité et le respect entre les âges

- Avoir organisé des rencontres/ateliers intergénérationnelles
- Avoir rencontré des personnes d'âges différents
- Avoir favorisé le partage d'expérience et de savoir (savoir-faire et savoir-être)

#### Axe 6 : Générer du lien entre l'équipe d'animation et les familles

##### Permettre aux parents de s'investir dans les loisirs de leurs enfants

- Avoir mis en place des activités permettant la participation des familles
- Avoir restitué systématiquement le travail fait en vacances autour d'un verre de l'amitié et/ou à travers la page Facebook privée de l'ALSH
- Avoir mis en place des temps d'échanges parents/enfants, équipe d'animation
- Avoir pris en considération, dans la mesure du possible les besoins et demande des familles

## IX/ Négociable et non négociable

Pour permettre aux jeunes d'apprendre à vivre en collectivité et de trouver sa place dans le groupe, des règles établies ensemble seront mises en place. Certaines ne seront pas discutables.

Les points importants pour que les jeunes vivent en totale harmonie avec eux-mêmes, avec les autres et les animateurs :

- L'hygiène corporelle (être propre sur soi)
- L'hygiène et le maintien de la propreté qu'ils utilisent (toilettes, cuisine, frigo, rangement)
- Respect de l'infrastructure (matériels, environnement...)
- Respect des autres (attention au vocabulaire, gros mots...)
- Le partage
- La discussion et la prise de parole (outil de régulation mené par les animateurs)
- Respect du rythme de chacun
- La sécurité dans sa globalité (physique, morale et affective)

### Point NON NÉGOCIABLE

Le tabac, la drogue, l'alcool et les armes sont strictement interdits. La maltraitance physique ou morale n'est pas acceptable.

### Différentes thématiques

#### La santé et les soins

Les soins et traitements seront prodigués par l'assistant sanitaire ou une personne détenant le PSC1 dans le respect de la réglementation en vigueur et dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

#### Les régimes alimentaires ou culturels

Les régimes seront respectés du mieux que possible, sans pour autant mettre en danger l'enfant ou le jeune et dans la laïcité.

#### Les pratiques religieuses

De par ses statuts et ses convictions, l'accueil de loisirs SERVI'Enfance et l'Espace Ados sont laïque.

À ce titre ses structures n'entendent favoriser aucune pratique religieuse. Néanmoins, fidèles à son principe de laïcité, elles respectent et permettent la pratique religieuse à partir du moment où celle-ci conserve un caractère privé, s'interdisant par là tout prosélytisme vis-à-vis du groupe.

#### Le téléphone portable

Uniquement pour l'Espace Ados, le téléphone portable sera interdit pendant les activités, mais toléré pendant les temps d'accueil et les temps libres, et ce afin de garder toute l'attention des jeunes. Aucune photo du centre de loisirs ne pourra être diffusée sur les réseaux sociaux.

Il sera également autorisé pendant les temps de transports, et ce toujours et surtout dans le respect de l'autre.

### Les biens personnels (argent de poche, objet perso)

Leur garde sera laissée à l'appréciation de chacun. Ils pourront le gérer comme ils l'entendent, mais seront informés qu'ils en seront entièrement responsables.

### La mixité dans les lieux de repos et les relations sexuelles.

Elle se fera en référence à la législation française et à la réglementation des accueils collectifs de mineurs, avec ou sans hébergement, et sans aucune ambiguïté.

- La mixité dans les lieux de repos sera autorisée pour tous les enfants ou les jeunes, le jour et exclusivement pour les enfants d'âge maternel la nuit.
- Et les relations sexuelles seront strictement interdites pour les enfants et les jeunes, le jour comme la nuit.

### Le coucher

Il se fera en négociation avec les jeunes sans jamais négliger les besoins et rythmes de chacun.

### La sécurité durant la nuit

Aucune personne extérieure au groupe ne pourra l'intégrer. Aussi aucune personne ne pourra quitter le groupe sans autorisation. S'il le faut, une garde en alternance sera organisée entre les animateurs.

## X/ L'Évaluation

L'évaluation permet de vérifier la qualité du travail réalisé, la cohérence et la pertinence des actions au regard du projet éducatif et du projet pédagogique.

Elle permet également de nous améliorer chaque jour un peu plus en proposant de nouvelles adaptations.

**Moyens :**

### Les réunions de concertation quotidiennes orales (animateurs/jeunes)

En fin de journée, chaque animateur accordera 5-10 minutes à son groupe pour faire le point sur la journée, en prenant bien soin de donner la parole à tout le monde. Ce retour direct des enfants va nous permettre d'améliorer nos prochaines activités/sortie. Il pourra également servir de mise au point.

### Les réunions de concertation quotidiennes avec un suivi écrit (animateurs)

Chaque semaine, une réunion d'équipe se déroulera avec la responsable du pôle jeunesse. Ce moment nous permettra de faire le point sur les d'activités, les projets, les objectifs, mais aussi sur notre public (adhésion à l'activité, ambiance, esprit d'équipe, connaissance acquise ou pas...). Cette réunion nous permet d'échanger entre professionnels et nous incite à mesurer nos actions pour continuer à nous améliorer.

### Les fiches activités

Des fiches seront réalisées pour chaque projet mis en place afin de déterminer les objectifs, les moyens nécessaires et de poser le déroulement de la séance d'activité. L'intérêt étant de pouvoir disposer d'un document écrit accessible à toute l'équipe. Ce document permettra d'évaluer la qualité du travail réalisé, la cohérence du projet et la pertinence des actions.

### Le manège des sensations (lors de séjour ou grand projet)

Il s'agit de construire avec les jeunes une sorte de support où chacun aurait une page pour s'exprimer sur leurs ressentis ainsi que les choses à améliorer. Elle servira également de support lors de la restitution d'un travail.

Les critères d'évaluation seront d'ordre qualitatif et quantitatif et nous permettront de mesurer nos actions au regard des objectifs posés.

Ce projet pédagogique a été élaboré par l'équipe d'animation. Il prend en compte les grands axes du projet Educatif et du PEDT. Il est le résultat d'une réflexion en équipe qui nous permettra d'orienter nos futures actions en favorisant les relations entre les différents acteurs éducatifs.

Notre finalité est d'accompagner les jeunes à être les adultes de demain.